

## Point d'information sur le projet de contrat territorial Val d'Allier

---

Par courrier en date du 17 juillet dernier, la Région Auvergne, en tant que structure coordonnatrice de la rédaction du contrat territorial sur l'axe Allier aval, a adressé à l'Etablissement une note descriptive accompagnée d'un questionnaire l'invitant à se prononcer sur l'intérêt d'un tel projet ainsi qu'à préciser les actions qu'il pourrait être amené à mettre en œuvre sur le territoire concerné.

On trouvera en annexe la réponse adressée en temps utile (avant l'échéance fixée au 15 septembre) à la Région Auvergne, relevant notamment que ce contrat représenterait « une opportunité supplémentaire de mettre en œuvre les actions recommandées dans le projet de SAGE Allier aval validé par la commission locale de l'eau le 19 février dernier ».

Une présentation de l'avancement de ce projet sera effectuée en séance par les services de la Région.

Monsieur René SOUCHON  
Président de la Région Auvergne  
Hôtel de Région  
59 Boulevard Léon Jouhaux  
CS 90706  
63050 CLERMONT-FERRAND

A l'attention de Mme DEGUILHEM

Orléans, le **08 SEP. 2014**

Réf. courrier : 1444/JCE/LB  
Affaire suivie par : Laurent BOISGARD  
laurent.boisgard@eptb-loire.fr  
02.46.47.03.06

Objet : Elaboration d'un contrat territorial Val d'Allier

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 17 juillet dernier, vous nous avez adressé une note descriptive ainsi qu'un questionnaire relatifs au projet cité en objet.

En réponse, nous vous informons que nous percevons ce contrat comme une opportunité supplémentaire de mettre en œuvre les actions recommandées dans le projet de SAGE Allier aval validé par la commission locale de l'eau le 19 février dernier.

Dans cette période de concertation et de réflexions, il nous semble important d'attirer votre attention sur l'occasion qui se présente d'agrèger des thématiques présentant un intérêt pour le territoire concerné, notamment celle en lien avec la prévention des inondations (zones d'expansion de crues par exemple), dans le prolongement des préconisations inscrites dans l'étude globale de type "3P" du bassin de l'Allier finalisée en juillet 2011.

En outre, il pourrait s'avérer utile, dans un tel contrat, de favoriser également la synergie entre les projets de recherche et les pratiques des gestionnaires, pour ce qui concerne des problématiques telles que l'appréciation des services rendus par les écosystèmes.

En tout état de cause, nous vous confirmons la disponibilité des services de l'Etablissement et plus particulièrement celle de l'animatrice de la CLE du SAGE Allier aval, pour collaborer très étroitement à la rédaction de ce projet de contrat territorial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Pour le Président et par délégation,  
le directeur général des services**



Jean-Claude EUDE

*Copie au Président de la CLE du SAGE Allier aval*